



COMPTE-RENDU DU CHSCT FINANCES 94 DU 24/11/2014

En l'absence de M. BRUNET, empêché, c'est Mme BLANC qui préside le CHSCT.

La présidente déléguée nous répond qu'elle ne se prononcera pas sur les sujets d'ordre national, mais que sur les sujets locaux la direction s'engage à intervenir.

A ce propos elle s'est interrogée sur le souhait des agents de rencontrer les membres de la direction.

La CGT lui a rappelé l'invitation officielle faite par les agents du SIP de Choisy-le-Roi à Mr Brunet pour lui faire part des difficultés rencontrées quotidiennement dans leur mission d'accueil et de service public. La souffrance étant d'autant plus importante qu'il n'y a pas le soutien qu'ils sont en droit d'attendre de leur hiérarchie directe.

La CGT a rappelé que des souffrances importantes avaient également été constatées à Cachan, Villejuif, Nord-Val-de-Bievre, Vitry municipale et Paul Guiraud. La CGT a demandé une enquête CHS-CT sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) occasionnés par les accueils surchargés et les sous-effectifs chroniques. Les sous-effectifs conduisent à des aberrations telles que l'on envoie à l'accueil des nouveaux agents auxquels on a refusé la formation TH pour raison de service, en pleine campagne TH.

Mme Blanc ne souhaite pas se prononcer sur cette enquête sur les RPS car elle trouve que cela est trop compliqué d'enquêter sur l'ensemble des services.

Concernant la fermeture du Centre de traitement des Colis postaux d'outre-Mer de l'aéroport d'Orly, Mme Danna, directrice régionale des douanes d'Orly n'a pas été en mesure de nous assurer que les 3 agents subissant la restructuration soit replacés selon leur souhait et conservent leurs points d'ancienneté au tableau des mutations.

Bien que la CGT ait demandé que cette disparition de poste passe en restructuration de la résidence (pour conserver tous leurs droits aux mesures d'accompagnement pour les agents), au vu de ces réponses insatisfaisantes la CGT s'est abstenue...

Dernières actions avant clôture du budget.....

Les propositions de la CGT, comme la pose de logos sur les matériaux amiantés (préconisée par le ministère dans le guide de prévention amiante), ou l'achat d'une chaise d'évacuation pour les personnels handicapés ont comme souvent été rejetées...

Cependant, les derniers euros seront utilisés en achat de petit matériels (brassards, panneaux, etc...)

La CGT a demandé que les sites accueillant des personnels handicapés soient visités et équipés de tout le matériel nécessaire (chaise d'évacuation, repères sensoriels,....)

Concernant la présentation du décret n°2014-1255, la présentation a été faite par l'ISST.

La CGT s'est félicitée des nouveaux pouvoirs de l'ISST et des nouveaux droits syndicaux pour les représentants du personnel. Cependant la CGT a regretté que la direction accepte de pratiquer une politique en matière de santé au travail basée sur des médecins du travail « extérieurs ». Nous avons rappelé qu'une politique de santé au travail ne peut passer que par des médecins de prévention de l'administration capables d'avoir une vision d'ensemble des problèmes de santé liés au travail. La CGT ne veut pas de politique de santé au rabais.

Lors des questions diverses la CGT a redonné les revendications du SIP de Choisy.... (fermeture des boxes d'accueil, distributeur de tickets, accessibilité pour les contribuables, nettoyage régulier des abords du centre....).

La CGT a également abordé les questions concernant le PCE et la division des professionnels de Créteil (odeurs dans les toilettes, ventilation, cloisons douteuses,

Concernant les dégradations des véhicules personnels des agents du site de Villejuif, la direction a demandé plusieurs fois une audience au maire de Villejuif sans succès à ce jour,